

Les **soins palliatifs**

c'est toujours la



Les ressources en soins palliatifs
du canton de Vaud



palliative vaud
ensemble compétent

Edition 2026

Avec le soutien du Département de la santé et de l'action sociale, palliative vaud informe le public et le personnel professionnel des possibilités et des ressources à disposition en matière de soins palliatifs. Cette action s'inscrit dans les différentes missions de palliative vaud, dont la formation des membres d'équipes professionnelles de divers domaines et des bénévoles, l'amélioration continue des pratiques en soins palliatifs et l'accès aux soins palliatifs à l'ensemble de la population.

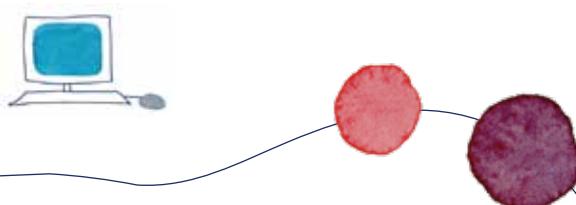


SOMMAIRE

Donner de la valeur au temps qui reste.....	3
Quand y recourir ?	4
Que faire lorsque la maladie progresse ?	4
Les soins palliatifs à la maison.....	5
Les soins palliatifs à l'hôpital, en EMS et en ESE	6
Les équipes mobiles de soins palliatifs.....	7
Les soins palliatifs pour les enfants	8
Pour vous accompagner	9-10
Directives anticipées et planification anticipée du projet thérapeutique	11
Représentante et représentant thérapeutique	12
Café dés mortel	13
Décès	13
Faire face au deuil.....	14
Palliaphone	14
Un cours pour toutes et tous : « Derniers Secours »	15
Autres ressources.....	15

POUR EN SAVOIR PLUS :

www.palliativevaud.ch
www.palliative.ch





DONNER DE LA VALEUR AU TEMPS QUI RESTE

Dès l'annonce d'une maladie non guérissable, l'accompagnement par les soins palliatifs permet de considérer l'être humain dans ses dimensions physiques, psychiques, sociales, culturelles et spirituelles.

Il est essentiel de soulager les douleurs et les autres symptômes, de calmer les craintes et les incertitudes et de répondre aux questions qui se posent. La personne en situation palliative est accompagnée et soutenue selon ses choix par du personnel professionnel de différents domaines. Les proches peuvent également bénéficier d'un soutien tout au long de ce cheminement.

Toute personne peut bénéficier de soins palliatifs, quels que soient son âge, sa pathologie, son lieu de vie ou de soins et ses conditions socio-économiques. Les soins palliatifs sont pris en charge par l'assurance maladie de base.





QUAND Y RECOURIR ?

Toute personne atteinte d'une maladie non guérissable, potentiellement mortelle et/ou chronique évolutive peut bénéficier de soins palliatifs, à n'importe quel stade de la maladie. Les soins palliatifs entrent en ligne de compte, lors de problèmes tels certains cancers, les insuffisances cardiaques ou respiratoires ou les affections neurologiques. Ils contribuent à procurer la meilleure qualité de vie possible à la personne et à son entourage, et ceci ne concerne pas uniquement l'accompagnement des derniers jours de vie. Recourir aux soins palliatifs n'exclut pas la poursuite des traitements en cours (chimiothérapie, chirurgie, ...). Le recours aux soins palliatifs dépend des besoins de la personne et de son entourage.



QUE FAIRE LORSQUE LA MALADIE PROGRESSE ?

- Réfléchir à vos priorités actuelles.
- Partager vos réflexions et vos souhaits avec vos proches.
- Parler de vos pensées, besoins et désirs avec une personne de confiance du domaine médical, tel votre médecin de famille. Echanger autour des soins palliatifs.
- Penser, planifier et décider activement, avec le soutien du personnel professionnel qui vous entoure.

N'hésitez pas à demander des informations détaillées sur le pronostic et les options de traitement : c'est votre droit.





LES SOINS PALLIATIFS À LA MAISON



Pour vous soulager ainsi que vos proches, les soins palliatifs peuvent s'organiser à domicile grâce à des structures telles que des centres médico-sociaux et/ou des services privés. Ceux-ci peuvent vous offrir des soins, des conseils sociaux et financiers, des moyens auxiliaires, des repas, des veilles, de l'aide au ménage, des transports, etc.).

L'organisme de soins à domicile choisi vous informera plus en détails sur les modalités d'accès à ces prestations dans votre région. Le médecin traitant reste responsable de votre prise en charge.



CENTRE MÉDICO-SOCIAL
(CMS)
www.cms-vaud.ch

ORGANISATIONS DE SOINS
À DOMICILE (OSAD)
www.vd.ch/sante-soins-et-handicap/vivre-a-domicile/aide-a-domicile

En cas d'urgence ou d'absence de votre médecin traitant, la centrale téléphonique des médecins de garde vous répond 24h/24.

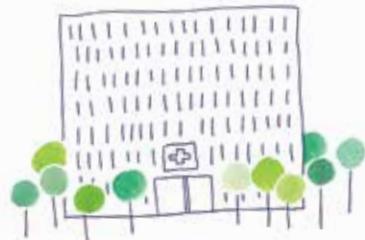


0848 133 133



LES SOINS PALLIATIFS À L'HÔPITAL

Dans tous les hôpitaux, vous pouvez bénéficier de soins palliatifs qui visent avant tout à soulager les symptômes liés à votre maladie.



Si votre état de santé nécessite des soins plus complexes, vous pouvez bénéficier d'une admission temporaire dans une unité de soins palliatifs. Il en existe une dans chaque canton.

- CHUV, Centre Hospitalier Universitaire Vaudois, Lausanne - www.chuv.ch
- Fondation Rive-Neuve, Blonay - www.riveneuve.ch
- Hôpital de Lavaux, Cully - www.hopitaldelavaux.ch
- EHC, Hôpital d'Aubonne - www.ehc-vd.ch
- eHnv, Etablissements Hospitaliers du Nord Vaudois, site d'Orbe - www.ehnv.ch



Ces unités disposent d'équipes interdisciplinaires formées et expérimentées dans le domaine. Quand votre situation se stabilise, un retour à domicile ou un hébergement en établissement médico-social ou socio-éducatif sera envisagé.



EN ÉTABLISSEMENT MÉDICO-SOCIAL (EMS) ET SOCIO-ÉDUCATIF (ESE)

Les soins palliatifs font partie de la mission des EMS et des ESE qui offrent un accompagnement adapté à vos besoins. Le personnel veille à assurer votre confort et votre qualité de vie et à intégrer vos proches.

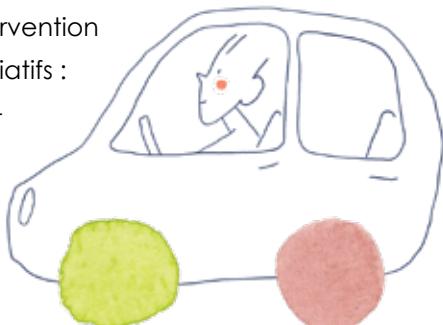
Comme à domicile, le médecin traitant qui vous suit est responsable de votre prise en charge en collaboration avec l'équipe de l'établissement.



LES ÉQUIPES MOBILES DE SOINS PALLIATIFS

Quand les situations de soins palliatifs deviennent complexes et nécessitent des compétences spécifiques, il est conseillé de faire appel aux équipes mobiles de soins palliatifs. Elles offrent au personnel professionnel de la santé et du social des conseils sur la gestion des symptômes, un soutien psychologique ou un avis global sur la situation, etc.

Tout le monde peut solliciter l'intervention d'une équipe mobile de soins palliatifs : patiente et patient, famille, médecin traitant ou autre personnel professionnel, que la personne malade se trouve à domicile, en EMS, en ESE ou à l'hôpital.



RÉSEAU SANTÉ RÉGION LAUSANNE
ÉQUIPE MOBILE DE SOINS PALLIATIFS
Hôpital Nestlé, Lausanne

www.reseau-sante-region-lausanne.ch

RÉSEAU SANTÉ HAUT-LÉMAN
ÉQUIPE MOBILE DE SOINS PALLIATIFS
Espace Santé, Rennaz

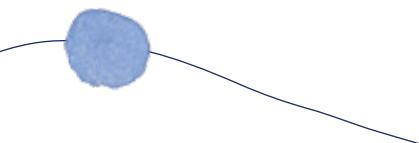
www.reseau-sante-haut-leman.ch

RÉSEAU SANTÉ LA CÔTE
ÉQUIPE MOBILE DE SOINS PALLIATIFS
EHC, Hôpital d'Aubonne

www.reseau-sante-lacote.ch

RÉSEAU SANTÉ NORD BROYE
ÉQUIPE MOBILE DE SOINS PALLIATIFS
eHnv, Orbe

www.reseau-sante-nord-broye.ch

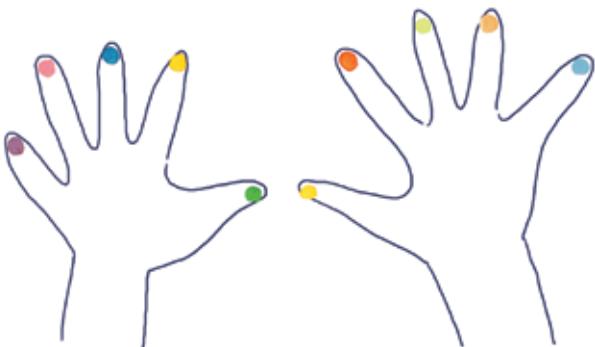


LES SOINS PALLIATIFS POUR LES ENFANTS

Votre enfant peut bénéficier de soins palliatifs lors d'atteinte de n'importe quelle maladie évolutive ou d'un handicap limitant ou menaçant sa vie.

L'Unité mobile d'accompagnement pédiatrique spécialisé (UMAPS) peut vous soutenir pour préserver la meilleure qualité de vie de votre enfant et de votre famille. Elle travaille en collaboration avec votre pédiatre, qui reste responsable de la prise en charge de votre enfant.

Si votre enfant vit à domicile, l'UMAPS collabore avec les soins pédiatriques à domicile, et si elle ou il vit en institution, avec les équipes socio-éducatives.



SOINS PALLIATIFS PÉDIATRIQUES

Unité mobile d'accompagnement pédiatrique spécialisé (UMAPS)

[www.chuv.ch/fr/dfme/dfme-home/enfants-famille/
specialites-medicales/soins-palliatifs-pediatriques-umaps](http://www.chuv.ch/fr/dfme/dfme-home/enfants-famille/specialites-medicales/soins-palliatifs-pediatriques-umaps)

POUR VOUS ACCOMPAGNER

● BÉNÉVOLES

Vous et votre entourage pouvez compter sur la présence de bénévoles ayant suivi une formation spécifique. Cet accompagnement offre un répit aux proches. Le soutien par les bénévoles peut être sollicité auprès du personnel professionnel qui vous entoure.



Le personnel professionnel peut également vous orienter dans cette démarche.

● LES DOULAS DE FIN DE VIE

La doula de fin de vie accompagne les personnes en fin de vie et leurs familles avant, pendant et après le décès. Elle assure une présence auprès de la mourante ou du mourant et un soutien aux proches pour préparer la séparation. Elle offre du temps et une présence chaleureuse qui fait du bien et donne confiance. Elle ne pratique pas d'acte médical, ni de soins. Ces prestations sont payantes.





GROUPE DE PAROLE ET D'ENTRAIDE, SOUTIEN SPIRITUEL

Dans les groupes de parole, vous, votre famille et vos proches pouvez partager vos expériences avec d'autres personnes ayant le même vécu. Dans les lieux de vie (domicile, établissements médico-sociaux et socio-éducatifs) et dans les hôpitaux, vous pouvez bénéficier d'un soutien spirituel dispensé, entre autres, par des accompagnantes et accompagnants spirituels.



CHUV



www.chuv.ch/fr/oncologie/onc-home/patients-et-familles/vivre-avec-un-cancer/etre-accompagne/groupes-de-soutien

Ligue de cancer : www.parlonscancer.ch

Soutien spirituel : www.chuv.ch/fr/dso/dso-home/pratique-clinique/pratiques-religieuses-en-milieu-hospitalier/contacts

SOUTIEN A VOS PROCHES



Accompagner une personne en situation palliative peut être éprouvant, tant sur le plan physique qu'émotionnel. Des accompagnements et des aides sont à votre disposition pour soulager votre quotidien.



www.lvc.ch
www.espaceproches.ch
www.cms-vaud.ch

Cette liste n'est pas exhaustive



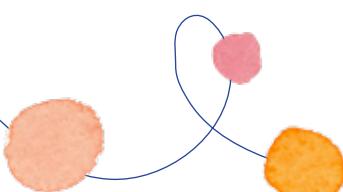
DIRECTIVES ANTICIPÉES

ET PLANIFICATION ANTICIPÉE DU PROJET THÉRAPEUTIQUE

Deux démarches sont à votre disposition pour définir vos souhaits et préférences en lien avec les soins et les traitements.

Rédiger des directives anticipées vous permet de spécifier le type de soins que vous aimeriez recevoir ou non au cas où vous ne seriez plus en mesure d'exprimer votre volonté, ou si vous n'avez plus votre capacité de discernement. Il est conseillé de discuter de ses directives anticipées avec une professionnelle ou un professionnel compétent dans ce domaine, afin de s'assurer qu'elles soient clairement formulées. Il est important que vous les rendiez facilement accessibles (les avoir avec soi, en remettre une copie à ses proches, au médecin traitant ou à la direction de l'hôpital, etc.), afin que l'équipe soignante soit au courant de vos dispositions. Les directives anticipées peuvent s'intégrer dans le cadre du Projet de soins anticipé (ProSA).

Le ProSA est un processus dynamique qui implique la patiente, le patient, les proches (si possible) et le personnel professionnel. Il explore ce que sait la patiente ou le patient de son état de santé, de son devenir, de ses valeurs et priorités de vie, de ses craintes et de sa connaissance des options de soins palliatifs. Il est appelé à évoluer au court du temps et devrait être initié avec une ou un professionnel compétent.



www.projetdesoinsanticipe.ch

REPRÉSENTANTE ET REPRESENTANT THÉRAPEUTIQUE

En complément ou non des directives anticipées et du projet de soins anticipé, vous pouvez désigner une représentante ou un représentant thérapeutique chargé de se prononcer à votre place sur le choix des soins à vous prodiguer dans les situations où vous ne pourriez plus exprimer votre volonté, ou lors d'incapacité de discernement - ceci uniquement sur les questions sur lesquelles vous ne vous êtes pas déjà positionné.e. Le personnel professionnel devra lui fournir des informations pertinentes ; le secret médical est donc levé vis-à-vis de celui-ci.



palliative vaud met à disposition un flyer qui contient une carte pour la représentante ou le représentant thérapeutique et la personne représentée.



[www.palliativevaud.ch/
product/cdr](http://www.palliativevaud.ch/product/cdr)



CAFÉS DÉS MORTEL

Nous allons toutes et tous mourir un jour : palliative vaud vous propose d'en parler ensemble.



La fin de vie et la mort sont souvent difficiles à envisager ou à aborder avec son entourage. Pourtant, la confrontation à ces réalités se présentera inévitablement tôt ou tard. Saisissez l'opportunité de partager vos expériences, questionnements et préoccupations pour l'avenir lors d'un moment d'échange convivial.



[www.palliativevaud.ch/
event/cdm](http://www.palliativevaud.ch/event/cdm)



DÉCÈS

Lors d'un décès, l'établissement entreprend les premières démarches : constat médical lors du décès, premiers soins et accueil des proches. A domicile, le médecin traitant ou le médecin de garde est appelé pour constater le décès. Le personnel professionnel est à disposition des proches lors de ce moment difficile. L'entreprise de pompes funèbres aide les familles dans les démarches administratives.



www.vd.ch





FAIRE FACE AU DEUIL

Le deuil peut prendre de nombreuses formes et affecter les personnes sur le plan émotionnel, mais également physique. Chacune et chacun réagit de manière différente au deuil.

Il est important de prendre soin de soi et de se laisser du temps pour reprendre ses activités habituelles.

Les personnes en deuil peuvent bénéficier de soutien dans le cadre de suivis de deuil organisés par certaines unités de soins palliatifs, diverses associations, ou avec les équipes mobiles de soins palliatifs (dans les situations qu'elles ont suivies).



www.espaceproxes.ch
www.vivresondeuil-suisse.ch
Pour les familles et les enfants :
www.astrame.ch



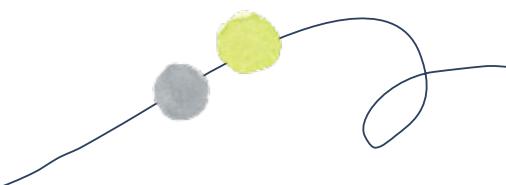
PALLIAPHONE

LIGNE D'INFORMATIONS, CONSEILS & ORIENTATION

palliative vaud offre une permanence téléphonique assurée par une professionnelle de la santé ou du social qui saura vous orienter dans le réseau socio-sanitaire.

Cette ligne est une ressource pour le personnel professionnel des domaines socio-sanitaires, les bénévoles, les patientes, patients et leurs proches, qui cherchent des informations ou des conseils dans le domaine des soins palliatifs.

N'hésitez pas à nous appeler !



● UN COURS POUR TOUTES ET TOUS : « DERNIERS SECOURS »



La mort fait partie de la vie, mais nous évitons souvent d'en parler. En même temps, nous pouvons imaginer à quel point il peut être difficile d'accompagner une personne proche, au moment de la fin de sa vie.

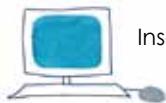
Durant ce cours conçu pour le grand public, des connaissances de base, des informations sur les offres de soutien et des gestes simples et essentiels sont transmis.

Il aborde les questions suivantes :

- Que se passe-t-il lors du passage de la vie à la mort ?
- Quand débute la fin de vie ?
- Comment soutenir et accompagner en tant que citoyenne ou citoyen ?
- Où pouvons-nous nous adresser si un soutien professionnel s'avère nécessaire ?
- Et encore bien d'autres sujets...

Cours gratuit, participation aux frais suggérée de CHF 20.-.

Durée : de 4 à 6 heures, pauses comprises.



Inscriptions : www.palliativevaud.ch/event/cours-derniers-secours

● AUTRES RESSOURCES

Le site internet de palliative vaud www.palliativevaud.ch regorge d'informations et de documentation utile.



 Suivre l'association sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram et LinkedIn) permet également de se tenir à jour des activités proposées et des dernières actualités en matière de soins palliatifs.

Les **soins palliatifs** c'est toujours la



www.palliativevaud.ch
info@palliativevaud.ch
021 800 35 69

Suivez-nous sur les réseaux sociaux !



palliative vaud
ensemble compétent

© palliative vaud

ÉDITEUR

palliative vaud - 2026

Cette publication est disponible en français, aussi en format PDF sous
www.palliativevaud.ch

ILLUSTRATION ET GRAPHISME
www.amelieburi.ch